



Au Ministre du travail
40 Pireos Str. 10182
ATHENS - GRECE // via info@ypakp.gr

Mission permanente de la Grèce à Genève /Suisse
rue du Léman 4
1201 Genève

Notre réf. 2481-CoT

Genève, le 12-12-2011

Arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos et ses camarades de GENOP-DEH

Monsieur le Ministre, Excellence,

Nous venons d'être informés de la répression qui frappe quinze syndicalistes grecs du syndicat GENOP-DEH. En effet, le 24 novembre, les forces de police (MAT) ont délogé avec brutalité les travailleurs et syndicalistes qui occupaient depuis quelques jours le centre de la compagnie, avenue Mesogeïon, à Athènes.

Ce centre est chargé d'organiser les coupures de courant dont sont victimes des milliers de familles ouvrières qui refusent de payer la nouvelle taxe immobilière imposée par le gouvernement. Le même centre est aussi chargé de couper le courant aux milliers de familles qui, du fait de la crise, ne peuvent plus payer leurs factures.

Le 30 novembre 2011, quinze syndicalistes, parmi lesquels Nikos Photopoulos, président du syndicat GENOP-DEH, sont passés en procès, accusés d'«entrave à l'action des forces de l'ordre» et d'«entrave au bon fonctionnement des services publics». Ils risquent des peines de prison ferme de six mois à cinq ans. A la veille d'une nouvelle grève générale convoquée le 1er décembre par les confédérations GSEE et ADEDY, le gouvernement a jugé plus prudent de différer et le tribunal a reporté le jugement au 10 janvier 2012.

Leur action syndicale est légitime et notre Communauté considère les menaces de répression comme un coup porté à l'encontre de toutes les libertés syndicales et démocratiques dans votre pays.

C'est pourquoi, nous vous demandons **la levée immédiate des poursuites judiciaires** contre les syndicalistes de GENOP-DEH .

Cela étant, nous vous présentons, Monsieur le Ministre, Excellence, nos salutations distinguées.

main@genop.gr

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS